**Compte-rendu du groupe départemental maternelle du jeudi 3 novembre**

Présents : Mme Sicard IEN P1 mission maternelle, Mme Caillis-Bonet CPD maternelle, Mme Agostini CPC P1, Mme Alonso CPC P2, Mme Brossard CPC Roussillon, M. Régnier CP EPS Céret, Mme Quet CP EPS Agly, M. Bosom CP EPS P1, Mme Camo MATIC P1 /Roussillon, Mme Six coordonnateur P1, M. Labalme coordonnateur P1, Mme Point PE Prades, Mme Hernandez DEA P2, Mme Faure PEMF P2, Mme Fastré PEMF P2, Mme Elyayaoui-Castang PEMF P2, Mme Oliver PEMF P2, Mme Bonet-Fargette PEMF P2, Mme Guilbert PEMF P2, Mme Oustailler PEMF P2, Mme Blavier PEMF Agly, Mme Bebba PE P1, Mme Rodriguez PE P1, Mme Lucas PE P1, Mme Dequin PEMF P1, Mme Marquié-Dubié MDC Fde-Espe

Excusés : Mme Bousquet-Fritsch Catherine CPC littoral, Mme Duriez CPD sciences

* Politique départementale sur la maternelle (voir document en pièce jointe)
* Présentation des temps forts 2017 autour de la maternelle (voir document en pièce jointe)
* Témoignages d’expériences autour des carnets de suivi et de l’évaluation:
* **Mme Bebba**, anciennement enseignante à l’école maternelle Dagneaux maintenant maternelle Pont Neuf. Elaboration d’outils d’évaluation : activités par domaines d’apprentissage avec objectifs à atteindre en fin de GS proposées aux élèves avec un plan de travail et des niveaux de réalisation différents. Positionnement des élèves sur des ceintures de compétences (en couleur), avec l’aide de l’adulte ou d’un pair en développant l’entraide. Cette année, à partir de cet outil la réflexion de Mme Bebba portera sur l’utilisation de l’ENT et la sélection de compétences pour élaborer des dossiers individuels et construire le carnet de suivi (Vidéo de présentation envoyée en mail séparé).
* **Mme Point**, circonscription de Prades (écoles du Capcir). Mise en place d’un cahier, divisé en domaines d’apprentissages et renseigné par des vignettes correspondant aux compétences demandées dans chaque domaine d’apprentissage. Une répartition des compétences a été effectuée en fonction des niveaux de classes des élèves. Ce cahier est rempli au fur et à mesure des acquisitions avec les élèves tous les vendredis après-midi par petits groupes. L’enseignante en regard de ces vignettes note les processus d’acquisition par les élèves. Parallèlement, dans les classes, ces vignettes sont accrochées agrandies sur l’arbre des savoirs. Les enseignants utilisent aussi des photos qu’ils annotent. Ce cahier suit l’élève pendant toute sa scolarité maternelle. Les compétences acquises les années suivantes sont collées à la suite dans le cahier.

En pièce jointe, vous trouverez un exemple de vignettes. Des exemples avec des photos du cahier figureront sur le site maternelle 66.

* **Mme Alonso**, circonscription P2 (réflexion des collègues du réseau Pons). En 2015, les enseignants ont listé les attendus et les compétences de fin de cycle. Une compétence était déclinée de la PS à la GS à chaque fois mais les enseignants se sont rendu compte du nombre trop important que cela engendrait. Ils se questionnaient sur le type de traces et sur la communication aux parents des compétences acquises par les élèves. En 2016, ils ont opté pour l’utilisation de logos et la mise en place d’une progressivité. Un questionnement est alors apparu sur le moment le plus opportun pour renseigner le carnet de suivi et sur la mise en place de grilles d’observation.
* **Mme Marquié**, FdE campus Perpignan, projet innovant-ESPE. C’est une recherche action impliquant plusieurs acteurs de la formation et visant le croisement des regards à partir de films de séances de classes, d’auto confrontations simples ou croisées qui devraient permettre d’expliciter les actions des enseignants et de développer leur réflexivité. PEMF impliqués dans le projet :
* **Mme Rodriguez**, Directrice maternelle Coubertin. Travail sur l’ordinalité.
* **Mme Blavier**, PEMF Espira de l’Agly et **Mme Oustallier**, PEMF maternelle Blaise Pascal. Travail sur le vivant et la biodiversité.
* **Mme Bonet-Fargette**, PEMF maternelle Blaise Pascal. Travail sur l’écrit littéraire.
* **Mme Fastré**, PEMF maternelle Vertefeuille. Travail sur la dictée à l’adulte et le TBI.
* **Mme Mazoyer,** centre de ressources de la DSDEN, présentation d’ouvrages et d’une bibliographie maternelle classée par domaines d’apprentissages ou ouvrages généraux. Une liste a été établie et validée pour que tous les membres du GDM aient un accès au centre de ressources de la DSDEN. Un partenariat avec l’AGEEM et les formateurs de l’ESPE devrait permettre d’enrichir la bibliographie qui dans un premier temps sera diffusée auprès des formateurs (CP, PEMF, DEA, formateurs ESPE) et mise sur le site maternelle 66 dans un deuxième temps. La bibliographie sera envoyée à tous les membres du GDM dès que Mme Mazoyer aura marqué les ouvrages disponibles au centre de ressources de la DSDEN.
* Mme Marquié-Dubié, maître de conférences à l’ESPE Perpignan. « Le développement de l’enfant et les rythmes scolaires ». Incidence sur les emplois du temps des classes.

Il existe des périodes sensibles pour le développement de l’enfant (M. Montessori).

L’enfant peut établir une relation sécurisée si dans son entourage proche il rencontre une figure sécurisante (J.Bowlby-théorie de l’attachement).

L’attachement permet la survie physique et le développement psychique. L’enfant doit être sûr de la qualité du lien entre lui et « la personne qui lui donne des soins ». Vers ¾ ans la séparation d’avec la personne qui donne des soins n’est plus une menace.

Il faut identifier le besoin mais ne pas répondre à une demande et décaler la réponse pour susciter le désir.

4 Types d’attachements : sécure (l’adulte répond de façon appropriée, rapide et cohérente aux besoins de l’enfant, évitant (peu d’échanges affectifs, pas de signes de détresse en cas de séparation, ambivalent (manifeste son stress, ne peut pas utiliser la personne qui donne le soin comme base de sécurité, désorganisé (stéréotypes en réponse).

Rythmes de vie

Laisser les élèves tranquilles (attention, les insécures peuvent se sentir abandonnés… prévoir une activité calme et cadrée…) ou prévoir de la relaxation :

-10h : 2, 3 ans

-10h30 : 3,4 ans

10h30/45 : 4,5 ans

10h45-11h45 : 5,8 ans

Le niveau de vigilance baisse après la sieste des élèves. Un moment de relaxation permet d’arrêter la phase d’alarme (phases de stress après séparation d’avec les parents), sinon les élèves vont (passer en mode « panique ») être ingérables.

En bref : Les capacités d’attention sont plus faibles l’après-midi alors que la motricité est plus forte. Il faut démarrer la journée en douceur. A partir du moment où ils entrent en classe, les élèves ont besoin de 45mn pour redevenir vigilants. Les enseignants doivent ménager des pauses toutes les 40mn et appliquer régulièrement des retours au calme (alternative plus positive que les « coins » ou « chaise à réfléchir »). Un retour au calme est nécessaire au retour de la récréation pour désamorcer les états de stress des élèves provoqués dans la cour. L’enseignant doit adopter une posture entre sécurisation et exploration.

* Propositions de commissions pour les deux autres groupes départementaux du 15 et du 17 novembre (voir ordre du jour du GDM 2).